



ECONOMIE mercredi 22 octobre 2014

Ne bradons pas les 700 millions des forfaits fiscaux!

► Jean-Daniel Balet et Me Benjamin Lebreton*

Les invités

C'est avec beaucoup d'intérêt que nos voisins européens observent le débat qui se développe chez nous sur l'initiative «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires». Ils se frottent les mains dans la perspective d'accueillir bientôt de riches résidents qui quitteraient notre pays dès la fin annoncée des forfaits fiscaux ou, plus précisément, du régime de l'imposition à la dépense.

SwissRespect estime naturel qu'une certaine réflexion sur des régimes fiscaux alternatifs au régime du forfait soit ouverte. Mais, en aucun cas, le régime existant ne doit être remis en cause avant d'avoir assuré une solution de remplacement. Sauf à admettre de faire don d'une partie de notre richesse nationale à nos voisins et, ainsi, nous appauvrir à leur profit. Nous serions alors le premier pays à exporter gracieusement nos riches, sans aucune contrepartie. Cadeau! Offrir 700 millions de recettes à nos voisins, est-ce bien là la volonté du corps électoral?

Les Suisses doivent surtout savoir que le but visé par les initiants ne concerne pas que de «riches étrangers». Le texte déposé prévoit explicitement que «les privilèges fiscaux pour les personnes physiques sont illicites». Mais qui fixera la limite entre ce qui sera considéré comme «privilège» ou non? Et, d'abord, qu'est-ce qu'un privilège fiscal? La réponse – et les surprises – viendront plus tard, lors de l'élaboration de la loi d'application prévue par l'initiative, loi qui serait d'ailleurs bien inutile s'il ne s'agissait que d'abolir les forfaits. L'intention est claire: la liste des actuelles déductions légales, possibles aujourd'hui pour tous les contribuables, sera sérieusement rabotée.

En acceptant cette initiative, le peuple suisse souffrirait non seulement d'une perte directe de recettes (fuite des étrangers), mais il enverrait aussi un signal désastreux aux investisseurs, sociétés et entrepreneurs qui s'inquiéteront rapidement de l'insécurité générée par la volonté d'abolir tout ce qui pourrait être considéré comme un «privilège de riche».

La liste pourrait être longue, tant la définition de ces deux vocables est extensible. De l'abolition de la déductibilité des frais professionnels et de formation, à celle des versements aux institutions de prévoyance, en passant

par celle des frais d'entretien et de rénovation des bâtiments ou des intérêts débiteurs des propriétaires immobiliers. Car l'appétit des prétendus défenseurs de la «justice fiscale» pour vider les poches des riches est sans limite. Mais, à la fin, qui passera à la caisse et souffrira? La classe moyenne.

Qui paiera? Une question à laquelle les promoteurs de cette initiative dangereuse se gardent bien de répondre. Ils se font une publicité électorale en invitant le peuple à cautionner des mesures qui concernent des tiers (les riches, les étrangers, donc pas moi, mais le voisin, l'autre), sans jamais mentionner les implications négatives directes ou indirectes de ces décisions sur le bien-être de la population de notre pays.

Si elle vise vraiment à l'amélioration du bien commun, une stratégie géo-économique moderne doit trouver un équilibre entre les aspirations propres d'un peuple et son intégration dans le contexte international. Cette recherche est subtile.

Mais, dans un curieux repli identitaire, les défenseurs de l'initiative fragilisent cet équilibre. Ils oublient totalement que notre pays n'est pas isolé du monde, mais intégré dans le concert de nations concurrentes, qui se livrent une guerre économique féroce, opposant des Etats qui cherchent légitimement à défendre leurs intérêts.

Nos voisins espèrent donc que l'initiative abolira d'autres «privilèges», ébranlant alors non seulement les résidents étrangers au forfait, mais aussi des Suisses, qui se sentiront eux-mêmes incités à se délocaliser vers une nouvelle terre d'accueil. Car tous les pays d'Europe disposent d'un régime incitatif à l'implantation de personnes fortunées sur leur territoire: Portugal, Angleterre, Espagne, Malte, Monaco, Italie, Autriche, sans parler des pays d'Europe centrale et... de la France.

D'autant qu'une autre initiative, sur les droits de succession, est un signal tout aussi désastreux, qui va ruiner l'image de notre pays et la confiance que le reste du monde lui témoignait. Or, c'est cette confiance qui a fait notre prospérité.

SwissRespect estime que l'initiative visant à abolir les forfaits fiscaux est contraire aux intérêts de la Suisse et de son peuple. Elle aura pour conséquence un appauvrissement général de ceux qui resteront finalement dans notre pays. En effet, comme en France, pour compenser la perte de recettes fiscales liée à la délocalisation des «riches», ce seront toute une gamme de déductions qui seront supprimées, car désormais considérées comme des «privilèges». Et c'est la classe moyenne qui passera à la caisse...

* SwissRespect

